

Communiqué de presse

Décharge industrielle de Bonfol: Mise à l'enquête du plan spécial cantonal

Bâle, le 15 novembre 2006 : le Gouvernement jurassien a annoncé aujourd'hui la mise à l'enquête du plan spécial cantonal pour l'assainissement définitif de la décharge industrielle de Bonfol. L'industrie chimique bâloise (BCI) se félicite de cette mise à l'enquête conformément au calendrier prévu et après validation par les autorités cantonales du volumineux dossier élaboré par la bci Betriebs-AG et les consortiums mandatés Marti / Züblin et HIM. La bci Betriebs-AG qui travaille d'ores et déjà sur les dossiers des demandes de permis de construire qui seront déposés début 2007, est confiante quant à l'obtention de ces mêmes permis au printemps prochain, ce qui permettrait de respecter le calendrier prévu pour l'assainissement.

Les travaux d'élaboration du plan spécial cantonal ont été lancés dès l'obtention de l'approbation du projet d'assainissement et la signature de la convention entre le Canton du Jura et la BCI du 8 décembre 2005.

Etant donné la complexité du projet d'assainissement, l'élaboration du plan spécial et plus particulièrement de la notice d'impact sur l'environnement, a nécessité d'intenses discussions entre les représentants des autorités cantonales et leurs experts d'une part et la bci Betriebs-AG et les consortiums mandatés, d'autre part. Ces discussions n'ont pas toujours été faciles, mais grâce à une collaboration efficace, des solutions optimales pour la protection de la population et de l'environnement ont pu être développées.

Avec l'annonce aujourd'hui de la mise à l'enquête du plan spécial, un pas important vers l'assainissement définitif de la décharge industrielle de Bonfol a été franchi. La BCI espère que d'éventuelles oppositions au plan spécial pourront être traitées rapidement et que les permis de construire pourront être délivrés par le Canton au printemps 2007. Ainsi, une fois les infrastructures nécessaires à l'assainissement réalisées, l'assainissement proprement dit, c'est-à-dire l'excavation des déchets et leur préparation en vue de leur élimination pourra encore débuter avant la fin de l'année 2008.